



L'HAGARD DE L'EST 15 mars 2024

LES «CONS»... J'ai (PAS) PAYÉ...

Suite aux récentes informations concernant le paiement des congés payés acquis suite à un arrêt maladie de longue durée, **le Conseil d'État a statué, réduisant considérablement la charge financière que les entreprises auraient dû supporter suite à la décision européenne.** Cette mesure sera soumise au vote de l'Assemblée nationale le lundi 18 mars 2024.

En préambule de la réunion, La CGT interroge la direction sur son intention de régler les sommes dues aux salariés Relais dès l'adoption de l'amendement ?

La direction indique qu'elle réévaluera ses provisions et suivra attentivement le sujet et appliquera par la suite la mesure, soulignant que celle-ci ne concerne pas uniquement que les salariés de la Fnac.

À la question de savoir si les paiements aux salariés débiteront en mai, la direction précise qu'elle se conformera aux indications du courrier adressé aux salariés concernés. **La CGT conclut donc que les paiements seront donc effectués fin mai, conformément aux termes du courrier.»**

Hors vente... encadré, mais PAS bloqué !

Interrogeant le véritable fonctionnement du dispositif « hors vente », la direction a convié en teams des intervenants pour apporter des éclaircissements. Les cadres, le personnel de la trésorerie, les contributeurs Fnac.com et les libraires (lors de rendez-vous avec les représentants) disposent d'heures allouées au « hors vente ».

Il reste cependant toujours envisageable d'obtenir la validation d'heures « hors vente » par son responsable pour certaines missions (telles que le travail en réserve... etc)... mais après coup !

DOC ECO : CIRCULEZ YA RIEN À VOIR

Après avoir reçu des documents limités la veille concernant les performances de notre région, la direction a immédiatement entamé leur analyse. La CGT a interrompu cet élan et a interrogé la direction si elle était dans la possibilité de fournir davantage d'informations économiques. La direction a affirmé être en train de préparer ces documents et a souligné qu'elle en discutait avec le CODIR.

La CGT a rappelé à la direction sa promesse de changement en mars, mais constate qu'elle n'a pas tenu sa promesse. Par conséquent, nous lisons une déclaration. (Pour lire la déclaration, veuillez scanner le QRcode.)

Face à l'absence de réaction de la direction après la lecture de notre déclaration, la CGT n'insiste pas pour obtenir une réponse sur-le-champ, mais fait comprendre que l'indifférence de la direction sur ce point devient de plus en plus exaspérante.



BACK TO SCHOOL : MOTIF de PRISE de VACANCES ?

Concernant l'interrogation si le motif « Back to school » peut justifier un refus de congés d'été, la direction précise que les congés payés doivent être approuvés avant fin mars et que l'organisation relève de la responsabilité locale. Toutefois, elle affirme clairement que le « Back to school » ne constitue pas une raison valable de refuser des congés d'été.

recrutement en panne !

La direction rappelle que la conjoncture actuelle ne permet pas de recruter facilement et pas uniquement dans le retail. Certes, la CGT note qu'à la Fnac les restrictions de travailler le dimanche et les salaires trop bas ne sont pas très excitant, alors beaucoup désertent sûrement les entretiens d'embauche à grande vitesse et vont voir ailleurs. La direction peine à trouver de bonnes recrues, corporates, pas chères et stratégiquement compatibles. **Mais à quel prix ? Celui de laisser les salariés se débrouiller sur le terrain au péril leur santé.**

Nous n'éviterons pas le PIRL...!

Lors de la SSCTR, la commission remet en question l'utilisation des PIRL mis en place, les jugeant trop grands. Elle propose d'utiliser des petits escabeaux, similaires à ceux que l'on trouve dans les magasins de Lille ou de Rouen. La direction est d'accord sur ce sujet et rappelle qu'elle a reçu une injonction de la CARSAT du Sud pour imposer ces PIRL inadaptés.

Cependant, **la CGT souhaite clarifier les choses**. Elle se base sur les préconisations de l'INRS, qui ne mentionne pas les «pieds d'éléphant», mais plutôt les escabeaux. Ces derniers sont responsables de 16 % des accidents de chute dans les entreprises et devraient donc être proscrits.

La CSSCTR devrait collaborer avec la direction pour trouver une solution permettant d'échanger les PIRL non adaptés contre des modèles plus petits. La question se pose : pourquoi la direction s'est-elle précipitée pour acheter des PIRL non opérationnels ? De plus, l'ergonomie nécessite du temps pour bien appréhender la problématique. La direction répond qu'elle dispose effectivement du catalogue du prestataire qui nous les a fournis. Mais que va-t-elle faire ?

L'expression en réunion...

Les élus s'étonnent que certains magasins n'aient pas eu de «réunions d'expression» ?

Pour organiser de telles réunions, un accord syndical est nécessaire. C'est la Qualité de Vie au Travail (QVT) qui permet désormais de les mettre en place.

Cependant, la CGT n'a pas signé cet accord.

Ces fameuses réunions sont censées améliorer le quotidien des salariés, leur permettant de partager leurs préoccupations et irritants. **Toutefois, sous couvert d'expression libre des salariés, c'est un outil de façade, laissant croire que la démocratie existe dans le monde du travail ! Elles sont surtout utilisées pour que les salariés trouvent des solutions aux manquements de l'entreprise, comme l'organisation du travail, par exemple...**

Remplacement des élus pour rayons Vides...

Après une discussion qui démarre sur le sujet de rayons vides de vendeurs, puis sur les élus non remplacés et enfin sur les rayons restant fermés comme certains SAV ou la photo.. **Le sujet déborde sur les sujets «tabous» de la direction : l'organisation du travail, la polyvalence, la productivité, l'exploitation, les économies..... ça commence à partir dans tous les sens !**

Ce que la direction oppose systématiquement à la triste réalité du quotidien des travailleurs de la Fnac aujourd'hui, est une réponse souvent frontale sur les responsabilités du changement et de l'importance d'Everyday. La direction et le RH nous rappellent le bien fondé de la stratégie dans un discours bien huilé. Nous ne demandons pas autant à la direction. **La CGT rappelle qu'il ne s'agit pas de remettre en cause la stratégie, mais bien de discuter de ses conséquences, liées à la baisse des effectifs, des conditions de travail et de la souffrance des salariés dont la direction est responsable, ainsi que de l'organisation du travail.**

Formation service (après) vente

Les services après-vente (SAV) semblent déconnectés des produits, et il est demandé qu'ils reçoivent des formations spécifiques sur les produits plutôt que des formations pour les vendeurs.

La CGT souligne que les employés du SAV ne sont pas fait pour vendre, d'où la nécessité de formations adaptées à leur rôle.

Edenred et Les oeuvres sociales

Le trésorier rappelle qu'à la dernière réunion, le CSER a migré vers une nouvelle plateforme, désormais appelée Edenred Solutions CSE (anciennement ProwebCE). Il précise qu'il attend que le site soit pleinement opérationnel !

Le CSER a décidé de contribuer à hauteur de 3 € par salarié pour organiser un moment de convivialité pendant la période de Pâques.



facebook.com/cgtnac/



twitter.com/CgtFnac



instagram.com/cgt_fnac



youtube.com/@cgtnac768



Viva Engage : Cgt Fnac

